
La Maison des Violettes

Un espace de vie partagé et inclusif pour jeunes handicapés avec trouble du spectre autistique.

Edvina Kerjouan (edv.kerjouan@gmail.com)

2022-10-12 (DEF172022)

Table des matières

Présentation	2
Studios autonomes et Vie commune	3
Projets Connexes	3
Activité Sportive	4
Activité Culturelle	4
Activité Professionnelle	5
Parrainage	5
Inspiration	5
Contact	6

“La Maison des Violettes” ou “La Maison Améthyste” (noms temporaires) est un petit collectif de parents proches et accompagnants, créé pour soutenir un jeune adulte ayant des troubles du spectre autistique. Tout comme lui, de nombreux autres jeunes sont dans la même situation. Leurs souhaits pour l’avenir sont pourtant bien formulés et légitimes: avoir un chez soi, une part d’indépendance ainsi qu’une vie normale ou, au minimum, ordinaire.

Le projet a pour vocation de les faire aller vers plus d’intégration sociale, d’améliorer leurs capacités existantes et de perfectionner leur apprentissage tout en renforçant leurs acquis. Le collectif ou l’association sera bien évidemment là pour les encadrer, mais l’implication de la famille et des proches demeurera indispensable.

Pour ce faire, le collectif souhaite mettre à leur disposition un ou plusieurs habitats partagés et inclusifs. Ce type d’établissement permet d’offrir une plus grande liberté aux locataires ayant des handicaps peu prononcés, tout en leur offrant un cadre et une sécurité pour les conduire sereinement vers l’autonomie. Les prises de décisions seront unilatérales et démocratiques, celles prises par les locataires seront écoutées au même titre que celle des membres du collectif.

Même si la structure pourra mutualiser plusieurs services d’accompagnement, celle-ci n’a en aucun cas pour vocation de se substituer aux institutions médicales déjà existantes. Elle se devra d’être avant tout un logement accueillant pour celles et ceux qui en auront fait la demande.

Présentation

Le projet d’habitat partagé est en gestation depuis plusieurs mois. Après avoir eu de nombreuses expériences avec les structures étatiques pendant presque 20 années, il a été frappant de constater l’insuffisance réelle des établissements d’accueil pour les jeunes en situation de handicap.

Le projet a donc pour ambition de créer un lieu adapté, à taille humaine, pour cinq jeunes au profil similaire: spectre du trouble autistique avec déficience intellectuelle légère, verbaux, autonomes pour les gestes du quotidien comme se laver, s’habiller, manger, parler, se servir du micro onde ou encore téléphoner.

Malgré cette autonomie relative, ces jeunes restent tout de même dépendants, en particulier concernant les tâches administratives, budgétaires, bancaires, les transports, la planification des activités ou encore la prise de rendez-vous. Un de leur point commun est également de ne pas pouvoir supporter les déformations physiques ou les handicaps prononcés chez les autres.

Les jeunes pourront être épaulés lors de différentes activités de loisir ou d’apprentissage par un ensemble de professionnels, d’éducateurs spécialisés, de bénévoles ou de volontaires pour le service

civique. L'association pourra aussi être en lien avec un SAMSAH,¹ un SAVS² ou des associations comme Défi Autisme [defi-autisme]. L'encadrement devra être assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Studios autonomes et Vie commune

D'une superficie comprise entre 30 et 35m², ils devront être correctement équipés pour permettre aux locataires d'être au maximum autonome dans leur vie quotidienne. Le logement devra posséder une kitchenette, des sanitaires, un salon ou salle à manger, une chambre à coucher ainsi qu'un balcon ou une terrasse. Chaque logement devra être aussi insonorisé, pour éviter l'inconfort sonore que pourraient engendrer les autres locataires.

Les studios pourront encadrer ou longer une salle commune qui permettra de partager un salon, une salle à manger, une cuisine, une buanderie, voire un ou deux bureaux. Cette partie commune pourra être accessible par tous les résidants quand ils en sentiront le besoin ou l'envie. Ce lieu de vie en commun pourra accueillir entre 5 et 6 studios autonomes.

Les lieux de vie devront aussi être pensés pour faciliter et soulager le quotidien des locataires, notamment la mise en place de systèmes domotique pour la fermeture automatique des volets ou la gestion de la luminosité.

À deux heures trente maximum de la résidence des proches, ces logements devront aussi se trouver à proximité d'une ville moyenne, permettant ainsi de profiter des transports en commun offerts par les services de bus, cars ou trains. La proximité d'une ville permet aussi d'avoir accès à des lieux culturels et de santé. Il sera alors nécessaire de prévoir la mise en place d'un accompagnement spécifique pour en faciliter l'usage. Un proche ou un bénévole pourra aussi assurer le transport dans la mesure du possible.

1. SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés. Les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation des missions des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) qui ont eux pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. URL : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/samsah>.

2. SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale. Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. URL : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/savs>.

Projets Connexes

La mise en place de ce projet pourra aussi faire voir le jour à des sous-projets pour offrir des divertissements et autres loisirs aux résidants. Outre l'aspect *vie commune* avec un lieu d'échange proche telle qu'une salle commune connectant les studios, des lieux externes à cette structure principale devront être présents.

Activité Sportive

Le sport étant une activité permettant d'avoir une bonne hygiène de vie, une salle de sport pourra être proposée. Celle-ci devra être équipée avec des appareils pour encourager les locataires à faire une activité physique comme des appareils de musculation simple, vélo d'appartement, tapis de marche, sac de frappe ou tout autre équipement pouvant être utilisé par les locataires.

Ce lieu pourra aussi être partagé avec le voisinage qui pourra alors participer à la vie sociale du lieux ou à aider la situation financière du collectif.

Activité Culturelle

Le lieu de vie devra aussi mettre à disposition des locataire un grand jardin qu'il pourra être utile d'adapter pour accueillir un potager, un verger, un étang de pêche et/ou un atelier de bricolage.

La simple contemplation de la nature peut apporter de l'*apaisement* et du *réconfort*. De plus, la mise en place d'un lieu pour la culture des plantes permettra de goûter à ses propres productions de fruits et de légumes au travers du travail du sol. Ce lieu pourra alors devenir une source de satisfaction, d'apprentissage et d'accalmie. La production pourra aussi être une source de revenu ou de partage.

L'installation d'un lieu pour la pêche sera un moyen supplémentaire de vivre un moment de *paix* ou de *relaxation*. Cette activité permet aussi de travailler la motricité fine, ainsi que la concentration. Le lieu de pêche pourra être partagé avec les habitants de la ville ou de la région, ce qui pourra donner lieu à des concours de pêche avec participation financière.

Un atelier de bricolage bien sécurisé avec un encadrement *indispensable* pourra être une autre source de divertissement. Le travail du bois ou avec tout autre matériaux permet d'imaginer, d'inventer et ainsi de passer de l'abstraction au réel. Pourquoi ne pas aussi penser à mettre en place un atelier de poterie?

La possibilité d'avoir un lieu naturel offre également l'opportunité d'avoir un chien ou des animaux, un avantage que peu de personnes handicapées peuvent obtenir. L'association HANDI'CHIEN³) a été

3. Association Handi'Chiens. HANDI'CHIENS éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en

créé pour répondre à ce besoin et il serait alors potentiellement faisable d'avoir un chien au sein du logement pour les locataires.

Un tel espace pourra aussi faciliter la rencontre avec les habitants, les personnes âgées, les retraités ou créer des liens avec les jeunes des environs pour des rencontres sportives.

Pour permettre la réalisation de ce sous-projet, il sera alors nécessaire de récupérer un terrain d'une grande surface (au minimum 3000m²) ou un bâtiment à réhabiliter. Une rencontre avec les personnes en charge du terrain, tel que les maires, pourra conduire à avoir des financements ou des aides via des groupes mutualistes, des bailleurs sociaux, le conseil départemental ou d'autres sponsors.

Activité Professionnelle

Les locataires pourront être amenés à travailler ou avoir envie de profiter d'une activité rémunérée. Des rencontres pourront alors être organisées avec les artisans locaux, qui pourraient alors accepter de prendre sous leurs ailes les résidents de la Maison des Violettes et les initier à leur métier.

Parrainage

À la suite des recherches pour une alternative à l'institutionnalisation, la découverte de la Maison Bleue Alverne⁴ en Loire-Atlantique a inspiré la mise en place de ce projet. Cette association propose la création d'habitats partagés/inclusifs, solution qui semble être aujourd'hui la meilleure.

Lors de l'inauguration du jardin de la Maison Bleue le 1er octobre 2022, la rencontre avec la présidente Mme Priscille Basses a été une opportunité incroyable. De nombreuses informations et de nombreux conseils ont permis de structurer différemment le projet actuellement porté. De plus, des échanges avec d'autres parents sont venus compléter les connaissances sur ce mode d'habitat. À la suite de ces discussions, Mme Basses s'est proposée pour parrainer notre projet.

situation de handicap et/ou de vulnérabilité. L'éducation d'un chien dure 2 ans dont 16 mois en famille d'accueil puis 6 mois dans l'un de nos Centres d'éducation labellisés par le Ministère de l'Agriculture. Association Handi'Chiens. URL : <https://handichiens.org/>.

4. Association Maison Villeneuve. Association La Maison Villeneuve, loi 1901, a été créée au mois d'octobre 2018 pour répondre à l'appel à candidature du Déploiement de l'habitat inclusif dans le Département de Loire-Atlantique. L'association La Maison Villeneuve est à l'initiative du projet "La Maison Bleue Alverne" sur la commune du Grand Auverné. URL : <https://maisonvilleneuve.wixsite.com/maisonvilleneuve>.

Inspiration

Ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans avoir été inspiré par d'autres structures. Le Club des Six⁵ en fait partie. Cette association propose des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés pour six locataires maximum.

L'association Azelyte⁶ à Pontivy, habitat regroupé de quatre à cinq studios, «pour vivre ensemble, chacun chez soi». Des locataires handicapés ou âgés, accompagnés 7 jours sur 7, 24h sur 24 toute l'année, au sein de la ville.

Contact

Une prise de contact a été effectuée sous forme de mail vers l'association Autisme Mayenne.⁷ Dans ce mail, nous nous présentons brièvement et demandons des informations. Nous attendons un retour.

5. *Le Club des Six. Le Club des Six propose, sur l'ensemble du territoire français, des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens. Le Club des Six propose, sur l'ensemble du territoire français, des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens.* URL : <https://www.club-des-six.fr/>.

6. *Association Azelyte de Pontivy. L'association AZELYTE s'est créée sur la base de rencontres entre personnes en situation de handicap, familles et professionnels.* URL : <http://www.azelyte.com/>.

7. *Association Autisme Mayenne. L'association Autisme Mayenne est présente dans différentes instances départementales et régionales concernant le handicap. Elle organise et finance des activités ludiques et favorise des rencontres entre les familles pour rompre leur isolement et les aider à faire face au handicap.* URL : <http://www.autismemayenne.fr>.

Références

Association Autisme Mayenne. L'association Autisme Mayenne est présente dans différentes instances départementales et régionales concernant le handicap. Elle organise et finance des activités ludiques et favorise des rencontres entre les familles pour rompre leur isolement et les aider à faire face au handicap. URL : <http://www.autismemayenne.fr>.

Association Azelyte de Pontivy. L'association AZELYTE s'est créée sur la base de rencontres entre personnes en situation de handicap, familles et professionnels. URL : <http://www.azelyte.com/>.

Association Handi'Chiens. HANDI'CHIENS éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité. L'éducation d'un chien dure 2 ans dont 16 mois en famille d'accueil puis 6 mois dans l'un de nos Centres d'éducation labellisés par le Ministère de l'Agriculture. Association Handi'Chiens. URL : <https://handichiens.org/>.

Association Maison Villeneuve. Association La Maison Villeneuve, loi 1901, a été créée au mois d'octobre 2018 pour répondre à l'appel à candidature du Déploiement de l'habitat inclusif dans le Département de Loire-Atlantique. L'association La Maison Villeneuve est à l'initiative du projet "la Maison Bleue Alverne" sur la commune du Grand Auverné. URL : <https://maisonvilleneuve.wixsite.com/maisonvilleneuve>.

Le Club des Six. Le Club des Six propose, sur l'ensemble du territoire français, des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens. Le Club des Six propose, sur l'ensemble du territoire français, des lieux de vie adaptés à des personnes en situation de handicap sous forme de logements partagés et accompagnés. Au sein de ces colocations, six adultes choisissent de vivre sous un même toit et de (re)trouver ensemble, leur place de citoyens. URL : <https://www.club-des-six.fr/>.

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés. Les services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ont pour vocation, dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté comportant des prestations de soins, la réalisation des missions des services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) qui ont eux pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. URL : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/samsah>.

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale. Les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ont pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels et facilitant leur accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. URL : <https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/savs>.